

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Covid-19 : discours à la Nation de Son Excellence Ali Bongo Ondimba président de la République

**Gabonaises, Gabonais, Mes chers compatriotes,**

Le Covid-19 circule actuellement dans notre pays. Je sais que beaucoup d'entre vous sont inquiets. Pour leurs enfants, pour leurs parents, pour leurs amis, pour eux-mêmes. Je comprends votre inquiétude. Elle est somme toute, naturelle et compréhensible. Mais je voudrais vous le redire : l'État fait et fera tout pour vous protéger. Pour preuve, afin de renforcer encore plus l'efficacité de notre riposte face au Covid-19, j'ai décidé sur la base des recommandations du conseil scientifique de :

- la mise en place d'un dépistage de masse, méthode recommandée aujourd'hui par l'Organisation Mondiale de la Santé et qui a prouvé son efficacité ;
- la création de 60 centres de tests sur l'ensemble du territoire ;
- la gratuité des tests dans les structures publiques à une date qui sera arrêtée par le Gouvernement ;

Ces nouvelles mesures sanitaires, je le répète, recommandées par l'OMS, permettront de connaître votre statut et, si vous êtes testés positif au COVID-19, il sera décidé de vous protéger et de protéger vos proches.

Mes chers compatriotes, Par mesure de précaution, j'ai instruit le Premier ministre, Chef du Gouvernement, de prendre toutes les mesures pour un confinement du grand Libreville dans les prochains jours, afin de freiner la propagation du Covid-19 sur le territoire national.

L'apparition du virus, comme

vous le savez, a également des conséquences sur nos vies au quotidien.

Nos enfants ne vont plus à l'école. Certains d'entre nous n'exercent plus ou peu leur activité professionnelle. Des commerces sont fermés. Beaucoup de nos entreprises tournent au ralenti. Le secteur de l'économie est ainsi fortement impacté par cette pandémie.

C'est pourquoi, en concertation avec le Gouvernement et compte tenu de cette période d'incertitude qui frappe tous nos compatriotes, j'ai décidé la mise en place de mesures d'aide massives exceptionnelles.

Sur le plan social :

- pour les personnes les plus fragiles et économiquement faibles, l'État injectera 4 milliards de francs CFA par mois pour le règlement des factures d'électricité et 2 milliards pour l'ensemble des factures d'eau ; Cette mesure est immédiate et restera effective jusqu'à nouvel ordre.
- pour réduire vos charges en ces temps difficiles, tout bailleur suspendra, le temps du confinement partiel, la perception des loyers des personnes sans revenus dont la liste sera arrêtée ultérieurement par le Gouvernement ;
- un fonds d'aide de 2,5 milliards de Francs CFA sera mis en place pour compenser les pertes des petits propriétaires liées à la précédente mesure ;
- Les transports terrestres assurés par les compagnies publiques seront totalement gratuits pour l'ensemble des usagers à compter de la semaine prochaine et jusqu'à nouvel ordre ;
- Le pouvoir d'achat des travail-

leurs sera préservé, par la mise en place d'une allocation de chômage technique. Vous percevrez entre 50 et 70% de votre salaire brut mensuel hors primes ;

- Pour les faibles revenus, compris notamment entre 80 mille Francs CFA et 150 mille Francs CFA, ils seront intégralement maintenus.

Enfin, l'entraide étant une valeur cardinale placée au centre de notre société, un fonds a été créé, pour lequel il est demandé à chacun d'entre nous, indépendamment de son statut social, de contribuer dans un élan de solidarité. Car ne l'oublions pas, cette pandémie est l'affaire de tous.

Dans le but d'apporter une aide alimentaire aux personnes en situation de détresse et d'urgence, l'État injectera dans ce fonds 5 milliards de Francs CFA pour créer une banque alimentaire.

Sur le plan économique :

- Pour accompagner les petits commerces et les entreprises de services à la personne, les patentes et l'impôt synthétique libérateur seront réduits de 50% ;
- un guichet de financement d'urgence de 225 milliards de Francs CFA a été créé pour répondre immédiatement aux besoins urgents de trésorerie des entreprises ;
- pour toute entreprise en cessation d'activité ou en grande difficulté liée à la crise, un moratoire sur les échéances de dettes envers les banques s'effectuera sans aucune pénalité ;
- des remises d'impôt seront accordées aux entreprises citoyennes qui préserveront l'emploi, feront montre de solidarité et d'exemplarité dans la situation

### LES PRINCIPALES MESURES

- Mise en place d'un dépistage massif
- 4 milliards de francs pour le règlement des factures d'électricité au profit des plus fragiles
- 2 milliards de francs pour l'ensemble des factures d'eau au profit de la même catégorie.
- Suspension des règlements de loyers pour les sans revenus
- Fonds d'aide de 2,5 milliards de francs pour les petits propriétaires concernés
- Gratuité des transports terrestres assurés par les compagnies publiques
- Préservation du pouvoir d'achat des travailleurs (50 et 70% du revenu brut mensuel hors primes)
- Maintien intégral des faibles revenus (entre 80 000 et 150 000 francs)
- Réduction de 50% des patentes et de l'impôt synthétique libérateur pour les petits commerces et les entreprises de services à la personne
- 225 milliards de francs pour les besoins urgents de trésorerie des entreprises
- Moratoire sans aucune pénalité sur les échéances de dettes envers les banques pour les entreprises en cessation d'activité...
- Remises d'impôt au bénéfice des entreprises citoyennes préservant l'emploi...
- Défisicalisation des primes exceptionnelles octroyées aux employés exerçant leur activité durant la période de confinement.

© D. MAIKANT MOUSSAVOU

de crise sans précédent que nous traversons ;

- Aussi, toutes les primes exceptionnelles octroyées aux employés qui exerceront leur activité professionnelle durant la période de confinement seront défiscalisées ;

Les modalités pratiques de l'ensemble des mesures énoncées seront précisées par le Gouvernement dans les prochains jours.

Mes chers compatriotes, Cette crise sanitaire qui impacte l'ensemble de nos populations, est aussi l'occasion pour l'État, d'améliorer la gestion orthodoxe de nos finances.

Un travail de fond sera fait sur la trésorerie de l'État par une meilleure centralisation des données financières, une revue globale de tous les projets réalisés sur les financements extérieurs et une refonte complète de notre système de solde.

L'objectif final étant toujours que nos deniers publics soient mieux utilisés à votre profit.

Aussi, j'instruis le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à rendre publiques toutes les mesures que j'ai arrêtées dans les meilleurs délais.

Celles-ci, que j'estime être sa-

lutaires pour vous, auront un impact significatif sur votre quotidien.

Elles nous permettront de satisfaire vos besoins prioritaires : la santé, l'emploi, l'eau, l'électricité, le logement, les transports.

Je suis conscient que cet effort massif de l'ordre de 250 milliards de Francs CFA, représente un montant considérable pour notre pays mais comme je vous l'ai déjà dit, je demeure et je demeurerai toujours à vos côtés, car je ne voudrais pas que vous soyez en proie au doute et au questionnement face à l'épreuve que nous traversons.

Au Gabon, personne ne sera laissé de côté, mon devoir est de vous protéger.

Ensemble, nous surmonterons cette crise car ce sont les épreuves qui nous révèlent et qui doivent nous rendre encore plus solidaires.

En attendant, je vous demande à tous de prendre soin de vous, de vos proches et de vos familles, pour que le lien social ne soit jamais altéré dans notre grand et beau pays.

Vive la République, vive le Gabon.

Je vous remercie.



Photo: DR

## De fortes mesures d'accompagnement



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

Une vue du siège du Trésor Public à Libreville.

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**T**rès inquiets depuis l'entrée en vigueur des mesures gouvernementales qui mettent actuellement en veille les activités de plusieurs entreprises, les opérateurs économiques trouveront sans doute un profond soulagement dans les mesures de soutien annoncées hier soir lors du discours du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Ces décisions du chef de l'Etat ont pris en compte toutes les entreprises, de la plus grande à la plus petite. Quelle que soit leur taille, chaque société implantée sur le sol national bénéficiera de cet appui économique, qui permettra de limiter les dégâts de la pandémie du coronavirus (Covid-19). "Pour accompagner les petits commerces et les entreprises de services à la personne, les patentes et l'impôt synthétique libératoire seront réduits de 50%", a-t-il dit. Bien sûr, cette mesure, comme les autres, concerne tous ceux qui exercent une activité économique dans la

légalité. Hormis cette décision, le président a fait le choix d'ouvrir un guichet de financement d'urgence de 225 milliards de francs. Son rôle sera de répondre immédiatement aux besoins urgents de trésorerie des entreprises. Tout comme "pour toute entreprise en cessation d'activité ou en grande difficulté liée à la crise, un moratoire sur les échéances de dettes envers les banques s'effectuera sans aucune pénalité." Enfin, pour motiver les entreprises à ne pas licencier leurs travailleurs durant la période de crise, des remises d'impôts leur seront accordées pour encourager leur sens de la solidarité envers des compatriotes et l'Etat. Ali Bongo Ondimba a également décidé de la défiscalisation de toutes les primes exceptionnelles octroyées aux employés qui exerceront leur activité professionnelle durant la période de confinement. Si la progression de la pandémie est maîtrisée dans notre pays durant le mois d'avril en cours, les entreprises pourraient, avec cet appui de l'Etat, sortir de cette crise pas trop affaiblies.

## Solidarité nationale agissante !

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**D**es décisions attendues mais surtout salutaires à l'heure où la planète combat un ennemi invisible appelé coronavirus. Telle est la perception de nombreux analystes après le discours à la Nation du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Lors de son allocution hier, le premier magistrat gabonais a fait, pour ainsi dire, preuve de courage en décrétant des mesures relatives au quotidien de ses concitoyens. Ne dit-on pas qu'"il n'y a de richesses que d'Hommes" ? Au moment où les chefs de famille broient du noir, en raison des lendemains incertains causés par le Covid-19, le chef de l'Etat a eu le mérite de prendre le taureau par les cornes et, par la même occasion, des mesures,

certes onéreuses sur le plan économique, mais d'une importance sociale extrêmement vitale. Ainsi, la satisfaction des besoins primaires des Gabonais a constitué le leitmotiv du chef de l'Etat. On en veut pour preuve, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité, la suspension des perceptions des loyers pour les personnes sans revenus, la gratuité des transports terrestres dans les compagnies publiques, la mise en place d'une allocation chômage ainsi qu'une aide alimentaire pour les personnes

démunies, pour ne citer que ces exemples. Objectif : tenter de rendre plus agréable le confinement, pour l'heure encore partiel (même si le confinement total apparaît de jour en jour inévitable, au regard de la courbe de contamination grimpant de façon exponentielle). Ainsi, le numéro 1 gabonais ne compte ménager aucun effort pour limiter le "blues" du confinement et son corrolaire. "Au Gabon, personne ne sera laissé de côté, mon devoir est de vous protéger. Ensemble, nous surmonterons cette crise car, ce sont les épreuves qui nous révèlent et qui doivent nous rendre encore plus solidaires", a-t-il déclaré, sans sourciller. Dans tous les cas, les décisions prises par le président de la République marquent un tournant ô combien important dans la lutte contre la pandémie.

